

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## JSS Sustainable Equity - Future Health, Classe d'actions C CHF acc

## un compartiment de JSS Investmentfonds II (ISIN: LU2041626032)

Société de gestion : J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

JSS Sustainable Equity – Future Health (le « Fonds ») promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 de ce dernier.

Le Fonds intègre les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement afin de réduire les expositions controversées, d'aligner le portefeuille sur les normes internationales, d'atténuer les risques de durabilité, d'exploiter les opportunités émanant des tendances ESG et d'obtenir un point de vue plus éclairé sur les participations du

d'obtenir un point de vue plus éclairé sur les participations du portefeuille.

Le Fonds entend limiter les risques et exploiter les opportunités qui découlent des mégatendances liées au thème de la durabilité (raréfaction des ressources, transition démographique, changement climatique, responsabilité, etc.). À cet effet, le Fonds valut custématiquement les émotteurs exposés à des activités exclut systématiquement les émetteurs exposés à des activités controversées telles que détaillées dans les « JSS standard exclusions » (exclusions standard de JSS) décrites au chapitre 3.1 du prospectus du Fonds. Plus de 90% des actifs du Fonds doivent bénéficier d'une Notation ESG JSS. Le Fonds investit au moins 75% de ses actifs sur la base d'une approche ESG « best-in-class », Les actifs restants sont investis à l'issue es d'une recessite d'exclusion des plus maurais élèves es u de filtrare ESG. processus d'exclusion des plus mauvais élèves ou de filtrage ESG négatif. Ce processus devrait permettre de réduire d'au moins 20% l'univers d'investissement constitué de tous les émetteurs pour lesquels des données sont disponibles.

- Le Fonds investit, à l'échelle mondiale, soit directement (au moins 67% des actifs), soit indirectement, dans des actions permettant de s'exposer à une ou plusieurs tendances nouvelles qui transforment le paysage de la santé.
- Le Fonds est géré activement et n'a pas vocation à répliquer un

- quelconque indice. Le Fonds est géré sans référence à un quelconque indice.
- Le Fonds investit dans des sociétés de premier plan et des acteurs de niche dont les produits et services contribuent à l'amélioration de la santé et à la modération de la hausse des coûts des soins de santé. Les investissements sont essentiellement réalisés dans de sante. Les investissements sont essentiellement realises dans des sociétés du secteur de la santé, avec une forte prédilection pour la technologie, la prévention et le contrôle qualité dans tous les segments de la santé. Dans le cadre du thème d'investissement « Future Health », le Fonds peut également investir dans des sociétés de premier plan en dehors du secteur de la santé qui sont notamment exposées aux tendances technologiques liées à l'alimentation, à l'activité, à la vie des aînés et à la santé.
- Les investissements sont réalisés dans tous les segments de capitalisation, sans restriction particulière quant au domicile de l'émetteur. Ceci inclut également les marchés émergents. Les marchés émergents désignent généralement des pays appelés à devenir des marchés industrialisés modernes et qui renferment pay conséquent un potentiel plus élevé mais présentent. par conséquent un potentiel plus élevé, mais présentent également un niveau de risque plus conséquent.
- En outre, le Fonds prend en compte les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, ou durabilité) à chaque étape du processus d'investissement.
- · Les actions du Fonds peuvent être rachetées ou converties tout iour ouvré.
- Cette classe d'actions du Fonds réinvestit les revenus en permanence.

## Profil de risque et de rendement

Risque	plus faible			Risque plus élevé		
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

- La catégorie de risque et de rendement mentionnée repose sur des données historiques et ne saurait constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La classification du Fonds peut évoluer dans le temps et ne saurait être garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Le Fonds a été classé dans la catégorie de risque 6 dès lors que, conformément à sa politique d'investissement, la valeur de ses investissements peut fluctuer de façon importante. Par conséquent, le rendement escompté et le risque de perte potentiel peuvent être élevés.
- Les investissements dans des actifs peu liquides sont plus difficilement cessibles dans des conditions de marché moins favorables.
- Les éventuels défauts de paiement d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie dans le cadre d'une transaction sur instruments dérivés ont une incidence négative sur la valorisation de invertisements de compactiment des investissements du compartiment.
- · Les transactions avec des contreparties domiciliées dans des pays émergents peuvent comporter un risque de contrepartie accru en raison de la situation politique et économique.
- De plus, les investissements réalisés dans des secteurs de croissance ou des petites et moyennes entreprises sont comparativement associés à des risques de fluctuation des cours
- Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements réalisés par le

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous référer au chapitre « Principes d'investissement » du prospectus et au supplément relatif au Compartiment concerné.



### **Frais**

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais limitent la croissance potentielle des investissements du Fonds.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur un an				
Frais courants	1.30%			

Frais pi	'élevés	sur l	e Fonds	sous	certaines	conditions
----------	---------	-------	---------	------	-----------	------------

Commission de performance

néant

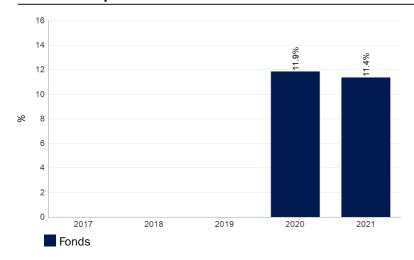
Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le présent document sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ils peuvent être plus bas. Veuillez consulter votre conseiller financier pour plus d'informations.

Les frais courants se basent sur les données de la période de 12 mois clôturée en Juin 2022 et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

 Les frais relatifs aux transactions de portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie applicables à l'acquisition ou à la cession d'autres fonds.

De plus amples informations sur les frais sont disponibles au chapitre « Commissions, frais et régime fiscal » du prospectus.

#### Performances passées



- · La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs à escompter.
- Lors du calcul de la performance, les commissions et frais éventuellement prélevés au titre de la souscription et du rachat d'actions ne sont pas pris en compte.
- Le Fonds a été lancé en 2019 et cette classe d'actions en 2019.
- La performance passée est calculée en CHF.

#### Informations pratiques

- · Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.
- De plus amples informations sur le Fonds ainsi que le prospectus, les statuts, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais auprès de la société de gestion J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A., 11-13 Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg, tél. : +352 262 1251, et de la société, JSS Investmentfonds II, 11-13, Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- D'autres informations pratiques sur le Fonds ainsi que le prix actuel par action sont disponibles à l'adresse www.jsafrasarasin.ch/funds.
- La réglementation fiscale de votre pays de domicile ou de résidence fiscale déterminera l'impact de votre investissement sur votre situation fiscale. Pour plus d'informations sur les conséquences fiscales de l'investissement, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de JSS Investmentfonds II ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de JSS Investmentfonds II.
  Le document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment du fonds JSS Investmentfonds II. Le prospectus et les rapports réguliers sont produits pour l'ensemble du fonds JSS Investmentfonds II.
- Les actifs de chaque compartiment de JSS Investmentfonds II ne répondront, à l'égard de tiers, que du passif du compartiment concerné. En outre, les compartiments sont traités comme des entités distinctes s'agissant des relations entre investisseurs, et chaque compartiment se voit attribuer ses propres engagements lors du calcul de la valeur nette d'inventaire.
- Les investisseurs d'un compartiment donné de JSS Investmentfonds II ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre compartiment de JSS Investmentfonds II lors de tout jour d'évaluation commun aux deux compartiments. De plus amples informations à ce sujet figurent à la section « Conversion d'actions » du prospectus de JSS Investmentfonds II.
   De plus amples informations quant à la distribution des catégories d'actions supplémentaires d'un quelconque des compartiments de JSS
- Investmentfonds II peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier.

  Représentant en Suisse: J. Safra Sarasin Investmentfonds AG, Wallstrasse 9, CH-4002 Bâle. Agent payeur en Suisse: Bank J. Safra Sarasin AG, Elisabethenstrasse 62, CH-4051 Bâle. Lieu de mise à disposition des documents importants pour les investisseurs en Suisse: le prospectus et les Statuts, les Informations clés pour l'investisseur ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant et de l'agent payeur en Suisse.
- Un résumé de la dernière version de la politique de rémunération est disponible à l'adresse http://fundmanagement-lu.jsafrasarasin.com/internet/fmlu. Cette politique inclut une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que des informations sur les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération si un tel comité a été constitué. Les investisseurs peuvent obtenir une copie de la politique de rémunération en vigueur gratuitement auprès du siège social de la société de gestion.